

questions
de communication

Questions de communication

21 | 2012

10 ans déjà, 10 questions de communication

Jean-Marie CHARON, Patrick LE FLOCH, *La presse en ligne*

Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 2011, 126 p.

Gaëlle Tostain



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6761>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 327-329

ISBN : 978-2-8143-0120-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Gaëlle Tostain, « Jean-Marie CHARON, Patrick LE FLOCH, *La presse en ligne* », *Questions de communication* [En ligne], 21 | 2012, mis en ligne le 18 décembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6761>

Tous droits réservés

externe de la part du journaliste, et ocularisation zéro des dispositifs techniques.

La dernière partie de l'ouvrage vise le rôle des médias dans la constitution des événements et des débats publics : « La place des médias doit être située au cœur (des) interactions comme le lieu où s'établit la "factualisation" de ce qui arrive de manière commune et où cette opération rend l'événement disponible aux débats d'opinion » (p. 173). Le témoin oculaire de Lisbonne s'effaçait en tant qu'agent d'un récit, alors que le témoin-victime de 2004 « réinvestit cette place à l'intérieur d'une intrigue dont il n'est plus le narrateur principal ». Le dernier point remarquable de cette étude où les interactions tiennent une place de choix, est d'emprunter à l'ethnométhodologie le caractère « processuel » de l'avènement de l'événement, de l'émergence du récit pour le Public moderne qui ne se mobilise, comme on l'a dit, que parce que l'événement est entré en résonance avec ses valeurs et croyances partagées.

Jean François Tétu
ELICO, université Lyon 2
jf-tetu@orange.fr

Jean-Marie CHARON, Patrick LE FLOCH, *La presse en ligne.*

Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 2011, 126 p.

La rencontre entre un sociologue, Jean-Marie Charon, et un économiste, Patrick Le Floch, tous deux spécialistes des médias, a permis d'apporter des points de vue complémentaires sur une nouvelle forme de média d'information. Et, pour cette première collaboration, les deux chercheurs font des infidélités à un thème qui leur est cher, la presse écrite. Ils ont choisi de travailler sur un aspect plus que d'actualité et qui fait couler, ces dernières années, beaucoup d'encre : la presse en ligne, titre de cet ouvrage. Dans ce dernier, les auteurs proposent de dresser un panorama de la situation de ce nouveau moyen d'information. Différents aspects sont abordés. Surtout, ce qu'ils souhaitent montrer, c'est que la presse en ligne entend bien innover et révolutionner les pratiques des autres médias et des journalistes. L'intérêt de l'étude réside donc dans la compréhension de l'évolution de l'information classique et dans celle de la transformation des supports numériques. D'ailleurs, Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch comptent bien apporter leur expertise sur cette modification du travail des journalistes. Un point qui a beaucoup intéressé les chercheurs français (e.g. Denis Ruellan et Daniel Thierry) depuis

l'arrivée et, surtout, l'accélération de l'entrée des techniques dans la profession et à l'intérieur des rédactions. En effet, les premières recherches dans ce domaine consistent à montrer les conséquences de l'entrée de l'informatique sur le travail et les pratiques des journalistes. Ainsi apprend-on que les professionnels ont accepté ces changements car cette technique leur a permis de renforcer leur pouvoir au sein des entreprises médiatiques. Ensuite, un réseau d'une vingtaine de chercheurs regroupés au sein de l'observatoire de l'Institut universitaire de technologie de Lannion a observé, dans six pays différents, des mutations de l'information sur les sites web des entreprises de presse et de leurs concurrents. Une revue a d'ailleurs regroupé ces travaux (*MédiaMorphoses*, 4, 2002). Le résultat est loin de ce que l'on peut connaître aujourd'hui. Ces chercheurs montrent un certain scepticisme quant au développement du cyberjournalisme. Ce constat a perduré dans les décennies suivantes. Les travaux ultérieurs se sont attachés à observer les changements dans la pratique des professionnels mais aussi dans la diffusion d'informations sur la Toile. Pour Yannick Estienne (*Le journalisme après Internet*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2007), entre autres chercheurs, le journalisme en ligne est davantage considéré comme une activité sédentaire.

Le début des années 2000 apporte une note de fraîcheur sur les objets étudiés. Les chercheurs français et étrangers se penchent sur d'autres phénomènes. Deux sujets se distinguent. D'une part, l'interrogation s'est portée sur les « webzines » et les « e-zines ». Franck Rebillard a étudié cette question et montré l'apparition de nouvelles pratiques d'écriture, de participation et de diffusion sur l'internet. D'autre part, des recherches s'appliquent à l'étude sur les blogs et sur le phénomène de « l'amateurisme » (c'est-à-dire, la diffusion de contenus sur le web par des personnes qui ne sont pas journalistes). Ces travaux permettent de montrer les moyens d'interaction et de participation du public, ce qui conduit à l'émergence de la notion de « journalisme-citoyen », si bien définie par Arthur Charity. Ainsi observe-t-on une transformation des genres médiatiques. C'est donc à partir de ces différents travaux que Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch souhaitent apporter leurs ingrédients pour faire avancer la recherche sur la presse numérique. À cette fin, ils ont choisi d'aborder la question par une enquête. Les deux chercheurs ont procédé par une observation directe : une trentaine de sites d'informations et d'entreprises éditrices hexagonaux ont été passés à la loupe. Mais les auteurs ont bien conscience qu'il ne faut pas se contenter de ce qui a

été fait en France. Ils ont alors procédé à une analyse de données déjà existantes et d'expériences réalisées aux États-Unis.

Dans un premier chapitre, intitulé « Naissance de la presse en ligne », ils dressent un panorama et proposent un historique de l'évolution de la presse en ligne. Ils ont choisi un ordre chronologique – des années 80 à aujourd'hui. Ce qui n'est pas anodin puisqu'il s'agit, ici, de montrer comment la presse en ligne a pu se développer et prendre l'ampleur que l'on connaît aujourd'hui. Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch reviennent sur les réseaux d'informations dits télématiques et montrent qu'ils peuvent être considérés comme les prémisses de la presse en ligne. C'est ensuite qu'apparaissent aux États-Unis, à la fin des années 80, les premiers sites web d'information. Ce n'est qu'en 1995 que le phénomène arrive en France. À partir de ces années, la presse numérique apporte ses spécificités, comme l'interaction avec l'internaute ou encore la réactivité. Ce qu'il faut retenir, c'est que les médias ont toujours été attirés par la technologie. En effet, l'innovation de cette enquête réside dans l'analyse des nouveaux supports numériques, tels que le téléphone portable et la tablette. Ils expliquent comment ces nouveaux outils peuvent être une réponse à la stabilisation d'un modèle économique de la presse en ligne. Ces techniques permettraient d'offrir des « opportunités de rémunération de l'information et de modèles économiques plus confortables » (p. 22). Mais loin de ne toucher que l'information, le développement de la presse en ligne bouleverse également d'autres domaines. Ainsi le sociologue et l'économiste ne peuvent-ils que constater que le droit doit évoluer et, surtout, prendre en compte les spécificités de l'internet. Les deux chercheurs étudient d'ailleurs un phénomène de plus en plus présent sur la Toile. Ils s'intéressent au cas particulier de l'amateurisme, c'est-à-dire, la participation de non-professionnels dans la mise en ligne de contenus sur les sites web. Une distinction doit donc être faite entre les professionnels et les amateurs.

Dans le chapitre 2 de l'ouvrage, « Le cadre juridique de la presse en ligne », une réflexion est menée sur la façon dont la responsabilité de l'éditeur est engagée sur le nouveau support et de quelle manière les textes juridiques abordent cette problématique. Mais que serait cette enquête sans le décryptage de phénomènes récents, liés à l'émergence de la presse en ligne ? Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch l'ont bien compris et se sont donc intéressés à deux aspects particuliers. D'une part, il est impossible

de parler de la presse en ligne sans en évoquer le modèle économique. Ainsi l'enquête dévoile-t-elle que ce modèle peut être semblable à celui de la presse écrite. C'est donc, pour les auteurs, l'occasion de faire une comparaison entre les deux supports afin de mieux saisir les enjeux du développement des sites d'information pour les entreprises de presse. Ces enjeux sont de deux ordres. Ils concernent, en premier lieu, les coûts. Dans ce domaine, le constat est le suivant : « Le modèle économique de l'internet repose sur un modèle de coûts fixes (correspondants pour l'essentiel aux coûts éditoriaux et aux services généraux) » (p. 63). Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch insistent sur un aspect : celui de la distribution. Ils retiennent que « la réalisation d'économies (papier, impression, distribution physique) [est] évaluée entre 50 % et 60 % des coûts supportés par un journal » (p. 64). De quoi faire rêver n'importe quel dirigeant d'une entreprise médiatique, surtout, lorsque les dettes de ces entreprises, ces dernières années, explosent (plus de 200 millions pour Hachette ; 150 millions pour *Le Monde*). Les recettes sont le second point fondamental dans le système économique de la presse en ligne. En effet, « le passage du *print* au *online* a des implications profondes » (p. 68). Parmi celles-ci, les auteurs ont retenu la publicité – qui a modifié les recettes de la presse traditionnelle – et l'abonnement. Mais une autre recette n'est pas, selon eux, exploitée au maximum : le comportement des internautes. « Internet permet de suivre à la trace le comportement des visiteurs » (p. 76), affirment-ils. Il est plus facile pour les éditeurs de savoir quelles sont les pages lues et celles qui ne le sont pas. D'autre part, l'enquête révèle que le public est pensé d'une autre manière par les sites d'information. Les auteurs font un constat : le brouillage de la « frontière entre le public et le contributeur-producteur de contenu » (p. 103). Ce qui permet à Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch d'analyser l'audience des sites web. Car, comme tout autre support d'information, la presse en ligne n'est pas épargnée par la nécessité de mieux connaître son lectorat. L'enquête rapporte une étude sur les pratiques du *web*. Cette dernière leur permet de revenir sur certains *a priori* relatifs à la diffusion de l'internet. Les clivages sociaux subsistent : « la proportion des internautes est très proche en France est très proche de celle des utilisateurs d'ordinateurs à leur domicile ou hors de celui-ci, soit 54 % et 57 % » (p. 104). Ce qui conduit les deux co-auteurs à s'interroger sur le public du *web* : les jeunes. On (ré) apprend dans ce livre que cette catégorie est « la plus forte proportion de gros utilisateurs de l'ordinateur » (pp. 106-107).

Le public, nouvel acteur de la presse en ligne ? Oui, mais Jean-Marie Charon et Patrick Le Floch n'en oublient pas pour autant d'analyser un autre type d'acteurs. Les professionnels, bien sûr. Car, bien que la plupart d'entre eux ne soit, finalement, que des acteurs déjà existants (ceux des médias traditionnels), les deux chercheurs analysent les innovations apparues avec le web. Ils reviennent sur la notion de *pure-players*. Phénomène récent, dont les internautes connaissent davantage l'existence avec les sites actuels (tels *Rue 89* ou *Médiapart*). Les auteurs en profitent donc pour rétablir un historique sur ce que cette notion peut recouvrir. Un point est paradoxal. L'analyse de ces sites est d'autant plus importante qu'ils entraînent un mode de financement particulier : celui de l'abonnement, autrefois réservé à la presse écrite traditionnelle. Ce qui peut conduire les autres sites d'information à réfléchir sur un possible mode de financement puisque ce dernier n'est, à ce jour, pas encore stabilisé.

Toutefois, le lecteur pourra regretter qu'un parallèle plus important entre la presse en ligne et la presse écrite ne soit proposé. Bien entendu, nous en avons appris beaucoup sur cette forme de média en pleine expansion. Ce livre permet notamment aux journalistes et étudiants de comprendre pourquoi le journalisme sur le web est un enjeu pour l'avenir. Un aspect aurait mérité d'être détaillé : relier les constatations faites sur la presse en ligne avec les difficultés que rencontre la presse écrite. De cette manière, les chercheurs auraient pu élargir ces travaux en proposant un parallèle entre les différents médias et en étudiant, notamment, la façon dont la presse écrite – pourquoi pas la presse quotidienne –, souhaite se rapprocher de la presse en ligne.

Gaëlle Tostain

CREM, université de Lorraine
tostaingaelle@yahoo.fr

Marlène COULOMB-GULLY, *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias.*

Paris, Payot/Éd. Rivages, coll. Histoire, 2012, 392 p.

Au cours de ses travaux de recherche antérieurs, Marlène Coulomb Gully a eu l'occasion d'aborder les trois points du triptyque de son sous-titre (femmes/politique/médias), elle étudie ici ces éléments dans une combinaison spécifique, en prenant pour objet les femmes candidates à l'élection présidentielle sous la V^e République, vu à travers les médias dont l'auteure précise qu'ils « ne sont pas le réceptacle passif des stratégies de communication des politiques », et

qu'« ils sont moins le reflet d'une réalité extérieure dont ils se chargeraient de simplement rendre compte, qu'ils ne procèdent à la construction de leur propre réalité » (p. 13). Le propos – c'est tout l'intérêt du sujet – dépasse très largement le contexte de l'élection, il sert à éclairer la question de la légitimité des femmes en politique et son évolution ; et l'étude des médias ne saurait se limiter à rendre compte du regard journalistique sur la présence des femmes dans la compétition électorale. Comme le montre l'auteure, l'élection, moment paroxystique de la compétition démocratique, est un révélateur de question sur la place des femmes, « naturellement exclues » de la vie politique jusqu'à une date récente (il va de soi que ce sont les causes et les formes de cette « naturalisation » qui sont interrogées) et présentes dans la compétition présidentielle à plusieurs reprises, bien qu'aucune d'entre elles avant Ségolène Royal en 2007 ne pouvait espérer être présente au second tour. L'auteure articule son étude à partir de trois points considérés comme trois états du rapport des femmes dans la compétition électorale.

Titree « Pionnières », la première partie revient sur les campagnes « 100 % masculines » (1965, 1969, où les femmes n'existent significativement dans la presse que comme conjointe de candidate) ou à faible composantes féminine (1974) avec la première candidate Arlette Laguiller, et 1981 (avec trois femmes en compétition). La deuxième partie, (« Le contexte paritaire »), est consacrée aux campagnes de 1995 et 2002, où la question de la place des femmes en politique est plus ouvertement abordée (de façon plus ou moins directe cependant). Enfin, la troisième partie revient sur l'élection de 2007 (« L'échec de la France présidente »), lorsque pour la première fois une femme représente l'un des deux camps dominants de la vie politique au second tour de l'élection. Chacune de ces parties reconstitue puis analyse avec précision le contexte politique de cette présence des femmes en revenant dans le détail sur les éléments de perception de ces candidates à travers la presse. De ce point de vue, on pourrait dire à la fois que rien n'a changé et que tout a changé, car, comme le montre l'auteure, les contextes diffèrent, la place des femmes évolue dans la société et dans l'univers politique (les lois sur la parité de juin 2000 notamment ont accru considérablement le nombre d'élu(e)s) qui sous-tend la représentation des femmes dans les médias et légitime peu ou prou leur existence en politique.

Mais, les ruses de la raison masculine dominante sont suffisamment puissantes pour prendre des